

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CASAVANT**

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE  
ÉCOLE SECONDAIRE CASAVANT

Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le mardi 2 décembre 2025.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Andrée Déry, parent – Présidente  
Catherine Dion, personnel de soutien – Secrétaire  
Marie-Edith Cuerrier, parent  
Camilo Torres, parent  
Stéphanie Blouin-Bérard, enseignante  
Yves Moreau, enseignant  
Matthieu Tremblay, enseignant  
Clémentine Blouin, élève  
Léa Labelle, élève

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Gaétan Dion, directeur  
Véronique Corbeil, parent substitut  
Isabelle Dagenais, parent substitut

**ÉTAIENT ABSENTS**

Claudine Porlier, parent – Vice-présidente  
Brigitte Gaudreau, parent  
Maxime Lajoie, parent  
Louise Lafrenière, enseignante

**1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum à 18h37**

Mme Andrée Déry préside le conseil d'établissement et procède à l'ouverture de l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme André Déry procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Catherine Dion et résolu que l'ordre du jour du conseil d'établissement soit adopté.

#CE 25-26 010

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. Lecture, approbation et suivi au procès-verbal du 14 octobre 2025**

Il est proposé par Catherine Dion et résolu que le procès-verbal du 14 octobre 2025 soit adopté.

#CE 25-26 011

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. Parole au public**

Aucun représentant du public n'était présent à la rencontre.

**5. Parole aux représentantes du conseil des ministres**

Clémentine Blouin et Léa Labelle, présidentes, nous expliquent qu'il y a eu une première rencontre du conseil des élèves et que cette année, c'est un peu différent puisqu'ils ont attribué des rôles pour chaque membre et la nouvelle appellation de ce comité sera le « conseil des ministres ». Ils tiendront une réunion par mois.

Il y a eu une hausse dans la participation des élèves à faire partie de ce comité. Les enseignantes Noémie Jodoin et Noémie Rivard ont fait remplir un document aux élèves afin de faire une sélection et choisir deux élèves par niveau de secondaire ainsi qu'en francisation et en adaptation scolaire.

Chaque poste est composé de deux élèves, un/e ministre et un/e sous-ministre.

- Ministre de la technologie
- Ministre des finances
- Ministre de la culture et des loisirs
- Ministre du code de vie et du climat scolaire
- Secrétaire

Félicitations à tous les membres du conseil des ministres pour votre implication !

## **6. Parole à la représentante du comité de parents**

Mme Andrée Déry nous fait un résumé de la dernière réunion du comité de parents. Mme Marie-France Bouchard a présenté les trois prochains calendriers scolaires. Ils seront approuvés sous peu.

Ils ont présenté une nouvelle politique de sécurité concernant l'interdiction des trottinettes puisque le port des casques et des protège genoux n'est pas obligatoire.

Il semblerait avoir un surplus dans le budget du CSSSH de 14 000 000\$. Suite à cette annonce, il y aura un employé des finances qui viendra expliquer à la prochaine rencontre d'où provient ce surplus. Nous aurons plus de détails sous peu.

La Polyvalente Hyacinthe-Delorme a eu le budget pour un nouveau volet qui verra le jour l'année prochaine. Ce sera le volet nature qui sera plus poussé que le volet environnement qui existe déjà.

Le budget annuel du comité de parents permet d'engager chaque année un conférencier. Mme Andrée Déry nous a demandé des idées de conférences qui pourraient plaire aux parents. Voici les suggestions nommées :

- Gestion des écrans, réseaux sociaux
- L'estime de soi à l'adolescence

## **7. Parole à la représentante de l'O.P.P.**

La représentante n'était pas présente.

## **Décision**

### **8. Activités éducatives**

M. Gaétan Dion nous présente la destination du voyage outre-mer à la fin du mois de juin 2027 (après la session d'examens) qui sera en Italie (Rome et Naples). Ce sera un voyage de 10 jours et 8 nuits offerts aux élèves de la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.

Le fournisseur qui a été choisi est Voyages objectifs Terre. Le montant s'élève entre 4 355\$ et 4 575\$ (cela dépendra du coût du billet d'avion) pour 30 à 32 élèves.

Une journée récompense SCP se tiendra le 6 février 2026. Plusieurs activités sont offertes pour tous les goûts.

M. Gaétan Dion a rencontré trois élèves pour leur projet intégrateur. Ils aimeraient monter un spectacle et inclure des élèves du secondaire et du Cégep. Le titre sera Contraste. Les auditions seront le 7 janvier 2026 et le spectacle sera le 5 février de 19h00 à 21h00. Les profits iront à la Maison de la famille Maskoutaine, Le Phare et pour le bal des finissants.

Avec le budget de la mesure culturelle 15186, trois activités ont été refusées. Par contre, elles seront payées avec le budget de la Concentration en arts.

- 4 novembre : Le théâtre de la-Dame-de-Coeur à Upton
- 17 mars : Musée DRAC et Orchestre Symphonique de Drummondville
- 18 mars : Le Vent du Nord au Théâtre de la Ville à Longueuil

Il est proposé par Matthieu Tremblay et résolu que les activités éducatives soient adoptées.

#CE 25-26 012

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **9. Règles de conduite et mesures de sécurité : appareil de communication électronique**

M. Gaétan Dion mentionne que nous allons maintenir ce qu'il y a déjà en place. La période d'application de la règle de l'interdiction d'appareil électronique sur les lieux de l'école sera entre 8h00 à 16h00. Un téléphone terrestre est maintenant installé dans le corridor près du secrétariat afin que les élèves puissent communiquer avec un parent en tout temps. L'échelle progressive des interventions a été expliquée.

Il est proposé par Mme Andrée Déry et résolu que les règles de conduite et mesures de sécurité soient adoptées.

#CE 25-26 013

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **10. Rapport annuel 2024-2025**

M. Gaétan Dion nous fait la lecture du rapport annuel de l'année précédente. Mme Isabelle Dagenais mentionne qu'il serait bien d'ajouter dans la liste des réalisations de l'école Casavant, le Gala sportif.

Les indices de défavorisation pour 2024-2025 :  
Seuil de faible revenu = 5  
Indice de milieu socioéconomique = 7

Voici le tableau des écoles secondaires du CSSSH :

862000 Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (862000)  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (FR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (MSE)	Nombre d'élèves (30/09/2024)
862002	École secondaire Casavant (862002)	9,42	5	10,91	7	1458
862004	École secondaire Fardette (862004)	7,12	3	8,83	5	1111
862005	Polyvalente Hyacinthe-Delorme (862005)	11,18	6	12,21	8	2028
862030	École Raymond (862030)	8,88	4	10,90	7	156
862040	École René-Saint-Pierre (862040)	17,61	8	15,93	10	114
862052	Polyvalente Robert-Ouimet (862052)	8,88	4	14,61	10	855

Source : MEQ, SNI, DOVI, DIS, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2016 (production mars 2025).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEQ-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Litloral, cri, Kativik), de même que pour les établissements d'enseignement privés et les écoles gouvernementales.

- Favorisé (1 – 3)
- Intermédiaire ou moyen (4 – 7)
- Défavorisé (8 – 10)

Il est proposé par Mme Isabelle Dagenais et résolu que le rapport annuel 2024-2025 soit adopté.

#CE 25-26 014

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**11. Budget de fonctionnement du C.É.**

Nous avons 857,00\$/année comme budget de fonctionnement pour le conseil d'établissement. Ce montant ne peut être transféré d'une année à l'autre ni dans un autre budget. Ce montant pourrait servir à se procurer des collations lors des réunions et s'il reste de l'argent à la fin de l'année scolaire, un repas pourrait être servi aux membres lors de la dernière réunion.

Il est proposé par M. Yves Moreau et résolu que le budget de fonctionnement du C.É. soit adopté.

#CE 25-26 015

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**12. Campagne de financement : Bal des finissants**

Il y aura de l'emballage fait chez Maxi, le ramassage des canettes et des ventes de produits rafraichissants ainsi que des grignotines lors des soirées de spectacles à l'école. 100% de ces profits iront pour le bal des finissants.

De plus, il y aura la vente de roses lors de la Saint-Valentin. Le coût unitaire d'une rose est de 1,84\$.

Les prix de vente et profits seront :

- Prix de vente unitaire : 4,00\$ (profit de 2,16\$)
- Prix de vente 3/10\$ : (profit de 4,48\$)
- Prix de vente 5/15\$ : (profit de 5,80\$)

Il est proposé par Mme Véronique Corbeil et résolu que la campagne de financement soit adoptée.

#CE 25-26 016

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **13. Normes et modalités d'évaluation 2025-2026**

M. Gaétan Dion fait la lecture du résumé. Ce document est déjà disponible sur le site web de l'école Casavant. Il y a eu deux modifications au document.

- Mettre en gras dans le document : « **...il lui revient de prendre l'initiative de contacter son enseignant (via Teams, courriel ou en personne) dans les 48 heures suivant son absence afin de connaître les modalités de reprise.** »
- Ajouter à cette phrase (voir en gras et italique) : « Seuls les motifs médicaux ***ainsi que toutes autres situations jugées exceptionnelles par la direction*** sont acceptés pour justifier une absence à une reprise en soirée. »

Il est proposé par Camilo Torres et résolu que les normes et modalités soient adoptées.

#CE 25-26 017

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **Information et consultation**

#### **14. Budget révisé : Prévoir une assemblée extraordinaire pour la présentation**

Une séance extraordinaire a été prévue le mardi 20 janvier 2026 afin que l'on puisse prendre connaissance du budget révisé.

#### **15. Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec**

Un formulaire d'attestation de formation obligatoire a été distribué aux nouveaux membres afin qu'ils le signent et le remettent à Catherine Dion suite à l'écoute des capsules.

**16. Correspondance**

Aucune correspondance n'a été reçue.

**17. Date de la prochaine assemblée**

La prochaine réunion du conseil d'établissement se tiendra 10 février 2026 à 18h30.  
Une séance EXTRAORDINAIRE a été ajoutée et se tiendra le 20 janvier 2026 à 18h30 afin de présenter le budget révisé.

**18. Ajournement ou levée de l'assemblée**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Camilo Torres et résolu que la séance soit levée à 20h51.

#CE 25-26 018

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
**Madame Andrée Déry**  
Présidente du conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
**Monsieur Gaétan Dion**  
Directeur

\_\_\_\_\_  
**Madame Catherine Dion**  
Secrétaire

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_